

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2014

**OBJET :**

**Remboursement anticipé d'emprunt**

**Rapporteur : Mme SAGET**

**Délibération n° 13**

**EXPOSE DES MOTIFS**

Pour faire suite à l'annonce du Gouvernement d'une diminution historique des dotations versées aux collectivités sur les trois prochaines années, la ville d'Essey-lès-Nancy envisage de procéder au premier janvier prochain au remboursement anticipé d'un emprunt échéance à moyen terme.

Il s'agit par cette opération de réduire l'annuité de la dette de la collectivité et de libérer ainsi, grâce aux deux emprunts déjà remboursés par anticipation sur l'exercice 2014, une somme équivalente au montant des dotations perdues.

Pour mémoire, l'annuité de la dette de la ville d'Essey-lès-Nancy s'élevait au premier janvier dernier à 787 414,53 €. A la suite des deux remboursements anticipés opérés en juillet dernier, cette annuité avait été ramenée à environ 708.000 €. La proposition de remboursement anticipée formulée dans la présente délibération vise à ramener cette annuité à moins de 680.000 € pour anticiper la baisse de 60.000 € de dotations en 2015, venant s'ajouter aux 40.000 € de dotations déjà perdues en 2014.

Ce remboursement anticipé serait financé, comme les précédents, par une reprise sur provision du même montant.

Pour mémoire, le remboursement anticipé d'emprunts peut être soumis au versement d'indemnités actuarielles destinées à compenser la perte occasionnée pour les organismes prêteurs.

La ville envisage donc de procéder au remboursement anticipé intégral de l'emprunt suivant :

Réf.	Prêteur	Date d'échéance	Taux	Capital restant dû à la date du 01/01/2015	Montant indicatif de l'indemnité
CE02 – A030207-02	Caisse d'Epargne LCA	25/06/2019	Fixe à 4,37 %	111 267,26 €	11 903,46 €

## **PROPOSITION**

Il est proposé au conseil municipal de :

- procéder par anticipation, au 1<sup>er</sup> janvier 2015 et sur le budget 2015, au remboursement du contrat de prêt référencé ci-dessus ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les opérations budgétaires de remboursement et à signer tout document y afférent.

Il est précisé que les crédits seront inscrits aux chapitres 16 « emprunts et dettes assimilées » et 66 « charges financières » du budget primitif 2015 de la commune.

## **DELIBERATION**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité, 1 opposition (M. LEINSTER) et 5 abstentions (M. RIFF, pouvoir MME PAGELOT, M. CAUSERO, M. CLOMES, MME MATHIEU), accepte la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 18 décembre 2014.

**Extrait conforme**

**Le Maire,**



**Michel BREUILLE**

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2014**

tenu sous la présidence de  
de Mme Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice : 29
- Nombre de présents : 25
- Nombre de votants : 28
- Convocation du Conseil Municipal le : 08 décembre 2014
- Convocation distribuée le : 08 décembre 2014
- Affichage du procès-verbal le : 27 janvier 2014

**PRESENTS**

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN,  
MME CADET, M. VOGIN Adjoints,
- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER,  
MME PARISOT, M. ROSSIGNON, MME LANZI, M. DI TOMMASO, MME DOLATA,  
M. GONCALVES, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. RIFF,  
M. CLOMES, MME POYDENOT D'ORO DE PONTONX, M. CAUSERO, Conseillers  
Municipaux.

**POUVOIRS**

- M. COLMÉ à MME SIMONNET
- MME GEORG à M. SAPIRSTEIN
- MME PAGELOT à M. RIFF

**EXCUSE**

- M. THOUVENIN

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

- MME LEDROIT

Pour extrait,

**Michel BREUILLE,**



**Maire**